



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron

Année scolaire 2026-2027

DIPEM

**DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE
AU TITRE DU DÉCRET N°2007-1470 DU 15 OCTOBRE 2007
DATE LIMITE DE DEPOT 9 MARS 2026**

Je, soussigné(e)
Corps/grade : échelon :
Etablissement d'exercice 2025/2026 :

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi ☐ OUI* ☐ NON
(*fournir le justificatif)

sollicite le bénéfice d'un congé au titre du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 pour suivre la formation suivante :

- Désignation précise de la formation
 - date de début / date de fin
 - durée (en mois).....
 - organisme responsable (1)
- * informations indispensables à l'étude de la recevabilité de la demande (joindre impérativement une lettre de motivation explicitant le projet professionnel)**

Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'une des trois fonctions publiques à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle ou forfaitaire m'aura été versée, et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation serait interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007, notamment en ce qui concerne :

- les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé formation,
- la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire (12 mois),
- l'obligation de paiement des retenues pour pensions.

☐ Je déclare avoir obtenu un congé de formation au titre du présent décret, du au.....

☐ Je déclare ne pas avoir obtenu un congé de formation au titre du présent décret.

☐ Demandes antérieures pour une même formation (préciser date et intitulé) :

Adresse en congé :

Tél. :

Mail :

A , le
Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Avis de l'IEN de circonscription

RAPPEL : un devis de formation doit être établi au titre de la formation continue et adressé pour le 31 mars 2026 à :

ia12-dipem1d-aveyron5@ac-toulouse.fr

(1) Le certificat d'inscription précisant s'il y a lieu que la formation est agréée par l'État au regard de l'arrêté du 23 juillet 1981, devra être fourni ultérieurement et, seulement si votre candidature est retenue.